AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

10 NOVEMBRE 2026 À 19 H 15

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le PREMIER projet de Règlement 1418-206 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 13 octobre 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

PREMIER projet de Règlement 1418-206 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage

QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le ***10 novembre 2026***, à compter de ***19 h 15***, dans la salle du conseil municipal au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

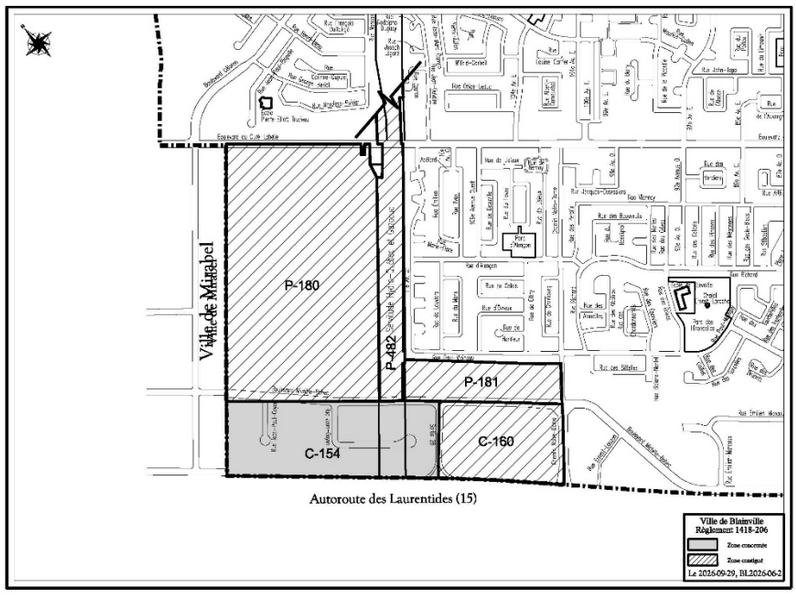
QU'au cours de cette assemblée publique, la personne présidant l'assemblée, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

OBJET

Ce projet de règlement contient des dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces dispositions sont contenues aux articles 2 et 3 et ont pour objet d'AUGMENTER le nombre de logements maximum autorisé pour la classe d'usage Habitation 4 dans la zone C-154 et d'AJOUTER un matériau de parement extérieur autorisé sur les murs d'un bâtiment pour les zones du groupe Habitation.

TERRITOIRE CONCERNÉ

Les dispositions de l'article 2 de ce projet visent la zone concernée C-154 et les zones contiguës C-160, P-180 et P-181, lesquelles sont représentées sur le plan BL2026-06-2 daté du 29 septembre 2026 et reproduit ci-dessous.



Les disposition de l'article 3 de ce projet visent s'applique à l'ensemble des zones du territoire de la municipalité où l'usage Habitation est autorisé. La description ou l'illustration de ces zones peut être consultées aux Services juridiques

CONSULTATION DU PROJET

Le projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques situés à l'hôtel de ville, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville aux heures régulières de bureau.

Donné à Blainville,
ce 20 octobre 2026.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier